

DEC24341DAJ

Décision du 25 novembre 2024 portant prolongation du mandat de M. Sami BOUARFA en qualité de Chef de Département adjoint du Département AQUA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à compter du 23 octobre 2024,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 26 octobre 2023 portant renouvellement du mandat de M. Mohamed NAAIM en qualité de Chef du Département AQUA pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la décision du 11 décembre 2023 portant prolongation du mandat de M. Sami BOUARFA en qualité de Chef de Département adjoint du Département AQUA à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 31 décembre 2027, M. Sami BOUARFA, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est prolongé dans ses fonctions de Chef de Département adjoint du Département AQUA.

Fait à Paris, le 25 novembre 2024

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

